

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

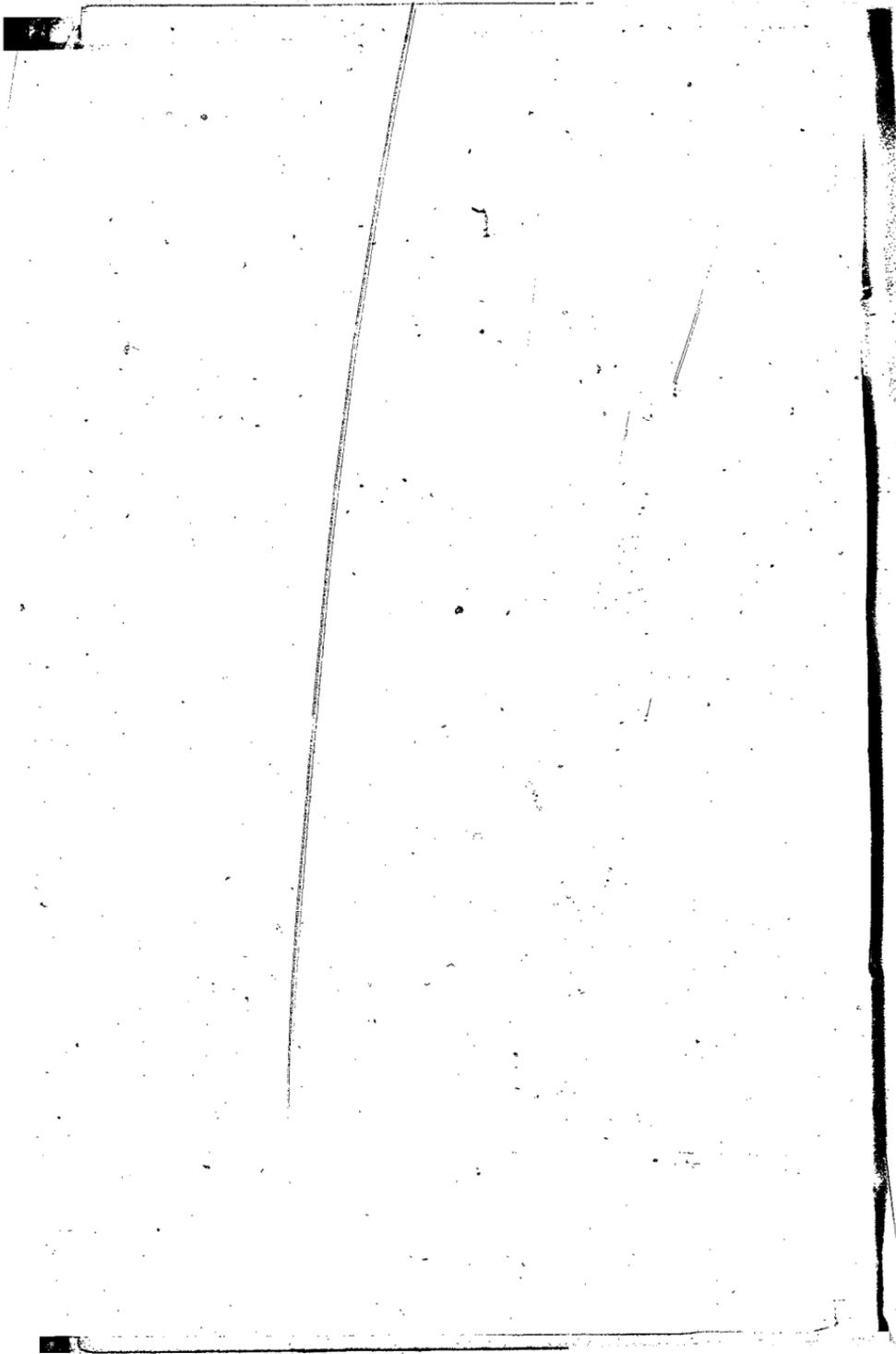
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



HISTOIRE ABRÉGÉE

DU

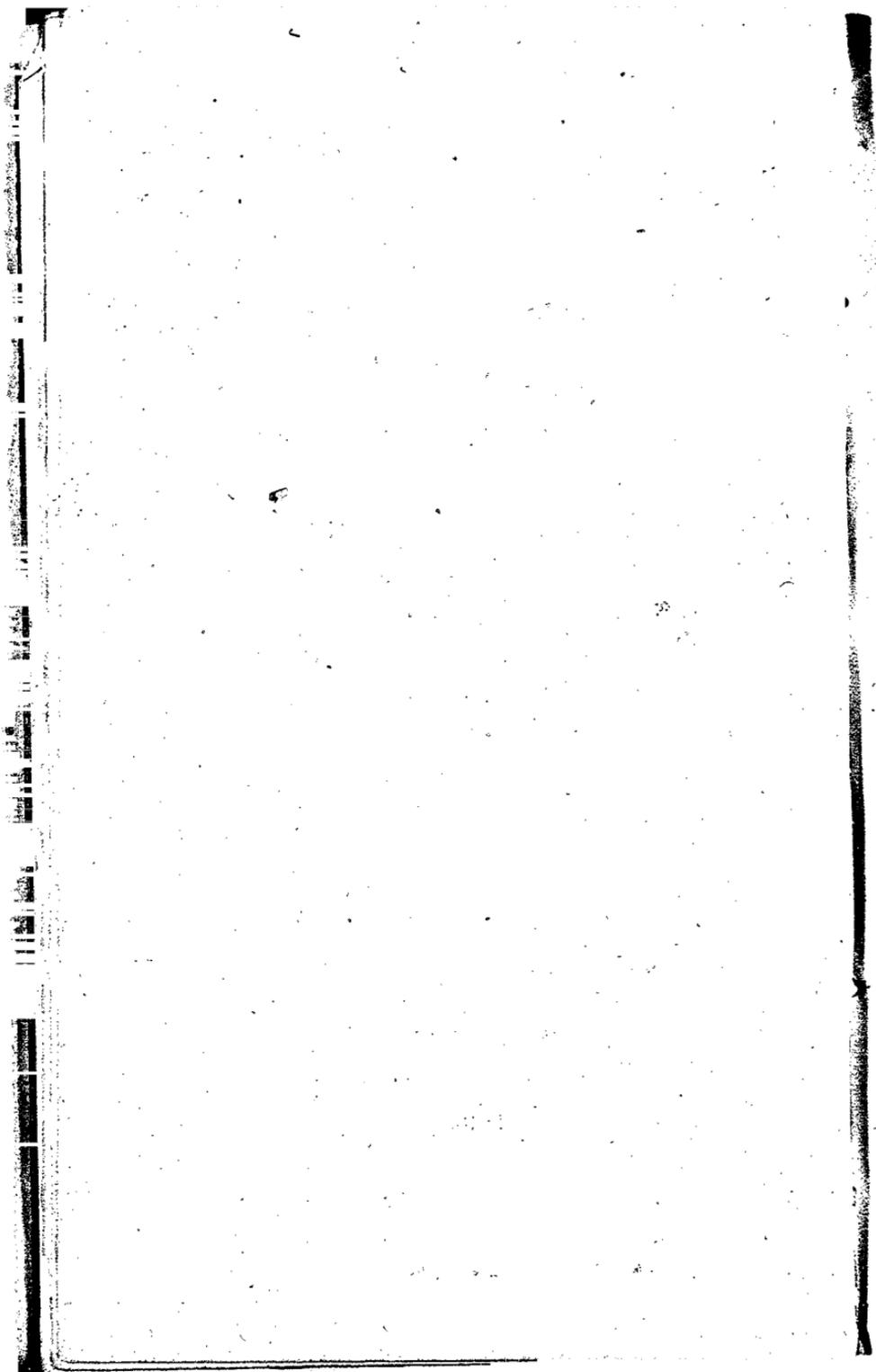
CANADA.



MONTREAL:

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON.

1843.



HISTOIRE ABRÉGÉE

DU

CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

D. Par qui l'Amérique fut-elle découverte ?

R. L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, Genoïis de nation.

— Cet habile navigateur persuadé qu'en faisant voile vers l'ouest, il découvrirait de nouvelles terres, demanda quelques secours à ses concitoyens, ensuite à l'Angleterre, et enfin au Portugal ; mais n'ayant rien pu obtenir, il s'adressa à l'Espagne et après trois ans de sollicitations, il obtint de Ferdinand, trois petits vaisseaux pour cette expédition. Il aborda le 16 Octobre 1492 dans une des îles Lucayes, qu'il nomma Saint-Sauveur.

D. Quels furent les Européens qui y formèrent les premiers établissemens ?

R. Ce furent les Espagnols.

— Ils fondèrent de nombreuses colonies, et s'approprièrent les plus riches mines d'or et d'argent. Les Portugais s'emparèrent du Brésil ; les Français et les Anglais, formèrent plus tard de grands établissemens dans ce nouvel hémisphère.

D. Que fit François 1er roi de France, voulant exciter l'émulation de ses sujets par rapport à la navigation et au commerce ?

R. Il donna ordre à Jean Jerazani, florentin de nation, qui était à son service, d'aller reconnaître les nouvelles terres, dont on commençait à parler beaucoup en France.

— Il partit de Dieppe en 1523 avec quatre vaisseaux qu'il ramena dans le même port, l'année suivante. Il fit un second

voyage, puis un troisième, comme il ne reparut plus, on croit qu'il périt en mer, ou qu'il fut massacré avec ses gens, par les naturels du pays où il aborda.

D. Qui fut présenté à François Ier pour continuer le dessein d'établir une colonie française en Amérique ?

R. Ce fut un capitaine Malouin, nommé Jacques Cartier.

— Il partit de St. Malo, le 20 Avril 1534, avec deux bâtiments et 120 hommes d'équipages. Les vents lui ayant été favorables, il aborda le 10 Mai, au Cap de *Bonavista*, dans l'île de Terre-Neuve. Ayant trouvé la terre encore couverte de neige et le rivage bordé de glace, il ne put ou n'osa s'y arrêter. Il côtoya ensuite toute la partie septentrionale de l'île, se dirigea vers le sud, traversa le golfe, s'approcha du continent, et entra dans une baie profonde, où il souffrit beaucoup du chaud ; ce qui la lui fit nommer *Baie des Chaleurs*.

D. Que fit Cartier après avoir visité les côtes de l'île de Terre-Neuve, et celles qui environnent le golfe ?

R. Il prit possession du pays au nom du roi de France, François Ier, et remit à la voile le 15 Août pour retourner à St. Malo, où il arriva le 5 Septembre suivant.

— Sur le rapport avantageux qu'il fit au roi de son voyage, il obtint une commission plus ample que la première, avec trois navires et de bons équipages.

D. Par qui Cartier fut-il accompagné dans le second voyage qu'il fit en Canada, le 19 Mai 1535 ?

R. Il fut accompagné de plusieurs gentilshommes, qui voulurent le suivre en qualité de volontaires.

— Cette seconde traversée ne fut pas aussi courte que la première ; car il s'éleva de violentes tempêtes, les vaisseaux furent séparés les uns des autres, et ne se rejoignirent que le 26 Juillet. Le 10 Août, Cartier entra dans une baie à laquelle il donna le nom de *St. Laurent*, en l'honneur du saint dont on célébrait ce jour-là, la fête, et ce nom s'étendit, d'abord à tout le golfe, et ensuite au grand fleuve qui s'y décharge, et qu'on avait appelé auparavant *Rivière du Canada*. Il remonta le fleuve avec ses trois vaisseaux, et arriva à l'embouchure du *Saguenay* le 1er Septembre ; de là, il s'avança jusqu'à l'île aux Coudres, où il mouilla, et continua de remonter le fleuve jusqu'à une petite rivière qu'il nomma *St. Croix*, et qui porté présentement le nom de *St. Charles*.

D. Quelle visite reçut-il le lendemain de son arrivée en cet endroit ?

R. Il y reçut la visite de *Donnacona*, chef de la bourgade de *Stadaconé*, qui était située sur l'éminence où est maintenant bâtie la haute ville de Québec.

— Il traita avec ce chef au moyen de deux sauvages qu'il avait emmenés en France, l'année précédente, et qui entendaient un peu la langue française.

D. Jusqu'où Cartier remonta-t-il le fleuve ?

R. Il le remonta jusque vis-à-vis la bourgade sauvage d'*Hochelaga*, située à l'endroit où est aujourd'hui Montréal.

— Il n'eut qu'à se louer du bon accueil que lui firent les naturels du pays. Pendant le séjour qu'il fit en cet endroit, il monta sur la montagne, au pied de laquelle la bourgade était bâtie, en lui donnant le nom de *Mont-Royal*, ou *Mont-Réal*, comme on s'exprimait de son temps. Il découvrit de là une grande étendue de pays dont la vue le charma, et à juste titre.

D. Que trouva-t-il à Ste. Croix y étant de retour ?

R. Il y trouva un fort de pieux de bout, que ses gens avaient construit pour se garantir de toute surprise de la part des sauvages, et il résolut d'y passer l'hiver.

— Bientôt ses gens furent attaqués du scorbut et il en mourut un grand nombre ; mais une tisane faite avec la feuille et l'écorce de l'épinette blanche bouillies ensemble, rendit la santé aux autres. Dès que la navigation fut ouverte, Cartier se rembarqua pour la France, avec deux de ses vaisseaux, abandonnant le troisième, faute de bras pour le manœuvrer.

D. Comment les français trouvèrent-ils le Canada lorsqu'ils en firent la découverte ?

R. Ils trouvèrent cette vaste région partout couverte d'épaisses forêts.

— Le climat était rigoureux en hiver surtout dans la partie septentrionale : le changement du chaud au froid et du froid au chaud y était quelquefois subit ; mais l'air était salubre. Le poisson abondait dans les lacs et les rivières, et le gibier dans les forêts. Le pays n'était pas infesté de bêtes vénimeuses ou féroces, si l'on en excepte le serpent à sonnettes et l'ours, dont la rencontre put être par fois dangereux.

D. Par quelles nations le Canada était-il alors habité ?

R. Il était habité par diverses tribus sauvages qui différaient peu entr'elles par le caractère, les mœurs et les usages.

— Au nord on trouvait les *Eskimaux*, peuple faible et ressemblant à certains égards aux Lapons déjà connus des Européens : le long de la mer, au sud du golfe Saint-Laurent, étaient les *Sou-riquois*, les *Cannibas* et les *Abénaquis*. En remontant le fleuve, on trouvait d'abord les *Montagnais* qui habitaient les bords de la rivière du Saguenay et du Lac Saint Jean. Les *Algonquins* occupaient les bords du grand fleuve, depuis Québec jusqu'à Montréal. Au midi des grands lacs Éric et Ontario était la nation *Iroquoise*, composée de cinq tribus, dont voici les noms : *Agniers*, *Ounontagné*, *Goyoguin*, *Ouneyouth*, et *Tsounouthouan*. Au nord-ouest des Iroquois, entre les lacs Éric et Huron, était la tribu nombreuse des *Hurons*. Les *Outaouais* fréquentaient les bords de la grande rivière qu'on a depuis appelée de leur nom.

D. Quelles étaient les mœurs de ces sauvages ?

R. La plupart, excepté les Iroquois, étaient de mœurs assez douces dans le commerce ordinaire de la vie ; mais dans leurs guerres, ils étaient tous d'une cruauté révoltante, tourmentant leurs prisonniers de la manière la plus horrible, et poussant la barbarie jusqu'à les manger.

— Ils croyaient à l'existence d'un Être Suprême, et ils l'appelaient dans leur langue le *Grand-Esprit* ; ils croyaient aussi à une vie à venir ; mais ils n'en avaient que des idées fantastiques et bizarres comme la plupart des autres sauvages. Leurs arts se bornaient à faire des cabanes, des canots, des filets, des habits de peaux de bêtes et des armes, dont les plus ordinaires étaient l'arc et la flèche : ils savaient aussi sculpter et teindre grossièrement et cultivaient quelques légumes.

D. Que dit Cartier dans la description qu'il donne de la bourgade d'*Hochelaga* ?

R. Il dit : quelle était à peu près ronde, que trois enceintes de palissades y renfermaient environ 50 cabanes, longues de plus de 50 pas chacune et large de 14 ou 15, et faites en forme de tonnelles.

— On entrait dans la bourgade par une seule porte, au dessus de laquelle, aussi bien que le long de la première enceinte, régnait une espèce de galerie, où l'on montait avec des échelles, et qui était pourvue de pierres et de cailloux, pour la défense de la place.

§ II.

D. Qui fut nommé pour continuer les découvertes en Canada ?

R. Ce fut le Sieur de Roberval, gentilhomme picard, renommé par sa bravoure et son activité.

— François 1er, lui fit émaner les lettres patentes par lesquelles il le nommait son vice-roi et lieutenant général en Canada. Il partit l'année 1541 avec cinq vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier, en qualité de premier pilote.

D. Quel fut le succès du voyage du premier gouverneur du Canada ?

R. Ce fut de bâtir un fort près de l'embouchure du St. Laurent sur une plage stérile et sous un climat extrêmement rigoureux.

— Il y laissa Cartier pour commandant, avec une forte garnison, des vivres en abondance et un de ses vaisseaux, et repartit pour aller chercher en France de plus grands secours : en ayant obtenu, il revint dans la colonie, où il fit quelques découvertes au-dessus de Terre-Neuve, et repartit de nouveau pour la France. Il y fut retenu pendant plusieurs années, après lesquelles il fit un troisième armement, en 1549, et périt dans le voyage, avec tous ceux qui l'accompagnaient. Ce malheur fut cause qu'il s'écoula près d'un demi siècle, avant qu'on pensât de nouveau en France, à établir une colonie dans le Canada.

D. Quel fut le second gouverneur du Canada ?

R. Ce fut le marquis de la Roche, seigneur Breton, qui obtint ce titre de Henry IV, avec tous les pouvoirs qu'avait eus le Sieur de Roberval.

— Il arma un vaisseau, sur lequel il s'embarqua, au printemps de l'année 1598, pour aller reconnaître le pays, dont il devait être, pour ainsi dire, le Monarque. Il passa près de l'*île de sable*, et y débarqua quarante malheureux, qu'il avait tirés des prisons de France ; il visita ensuite les côtes de l'Acadie, et après avoir pris toutes les connaissances dont il croyait avoir besoin, il remit à la voile pour s'en retourner ; arrivé en France, il y éprouva de grands contretemps, et mourut de chagrin, après avoir fait pour l'établissement de sa colonie, de grandes et inutiles dépenses.

D. Qui est-ce qui sollicita auprès du roi, la commission de Mr. de la Roche ?

R. Ce fut Mr. Chauvin, capitaine de vaisseaux qui obtint le privilège exclusif de la traite des pelleteries

en Canada, avec les prérogatives attachées à la commission de Mr. de la Roche.

— Il fit le voyage du Canada avec Pontgravé riche négociant de St. Malo, dans le seul but d'y commercer avec les sauvages; mais il mourut l'année suivante, et eut pour successeur le commandeur de Chatte, gouverneur de Dieppe.

D. Que fit Mr. de Chatte ayant obtenu le gouvernement du Canada?

R. Il forma une compagnie, où entrèrent des gentilshommes et des marchands.

— Il fit un armement dont il confia la conduite à Mr. de Pontgravé, auquel fut associé Samuel de Champlain, capitaine de vaisseaux. Ils partirent en 1603, laissèrent leurs vaisseaux à Tadousac, et remontèrent le fleuve dans un bateau léger, jusqu'au *Sault St. Louis*, c'est-à-dire un peu plus haut que l'endroit où Cartier s'était arrêté. A leur retour en France, ils trouvèrent le commandeur de Chatte mort.

D. A qui Henry IV confia-t-il le titre de vice-Amiral et de lieutenant-général dans toute l'étendue du Canada?

R. A Mr. de Monts, gentilhomme saintongeais.

— Mr. de Monts conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négociants. Il équipa quatre vaisseaux et partit du hâvre le 7 Mars 1604, avec Mr. de Champlain, il arriva le 6 Mai dans un port de l'Acadie et y fonda le Port-Royal dans la baie de Fundy.

D. Que fit Mr. de Champlain en l'année 1608?

R. Il examina soigneusement en quel endroit il pourrait fixer avec avantage l'établissement que le roi voulait qu'on fit sur le St. Laurent.

— Il arrêta son choix sur la rive Septentrionale de ce fleuve, à 120 lieues de son embouchure. Champlain ne pouvait trouver un lieu plus convenable pour son établissement; car un vaste bassin, où plusieurs flottes peuvent mouiller en sûreté; des rivages bordés de rochers à pic et parsemés de forêts; deux promontoires pittoresques, (de Lévi et du Cap aux Diamans); la belle cascade de la rivière Montmorency, justifie ce choix, et concourt à donner à la capitale du Canada, un aspect imposant et magnifique. Il commença l'établissement le 3 Juillet, y construisit quelques barraques pour lui et les siens et fit défricher les terres qui se trouvèrent fertiles.

D. Que firent les Algonquins, les Montagnais et les Hurons pendant l'hiver de 1609 ?

R. Ils recherchèrent l'alliance de Mr. de Champlain et lui proposèrent de les accompagner dans une expédition contre les Iroquois leurs ennemis communs.

— Il s'embarqua sur le Saint-Laurent avec ses alliés et deux français qui l'accompagnèrent ; il remonta la rivière de Richelieu jusqu'au lac auquel il donna son nom. Le lendemain dès que le jour eut paru, Champlain plaça ses deux français et quelques sauvages dans les bois pour prendre les ennemis en flanc : ceux-ci étaient au nombre de 200. Quand les deux partis furent en présence, les Algonquins et les Hurons s'arrêtèrent et se partagèrent en deux bandes ; ils laissèrent le milieu à Mr. de Champlain. Celui-ci habillé à l'euro péenne avec son arquebuse et ses autres armes fut pour les Iroquois un spectacle nouveau et singulier ; mais quand ils virent le premier coup de son arquebuse, où il avait mis quatre balles renverser morts deux de leurs chefs, et blesser dangereusement le troisième, leur frayeur fut égale à leur étonnement ; alors ils ne songèrent plus qu'à fuir.

D. Que firent les alliés vainqueurs après la victoire ?

R. Ils se rassasièrent des vivres que les Iroquois avaient abandonnés, sautèrent et dansèrent sur le champ de bataille, et reprirent la route de leur pays.

— Après avoir fait quelques lieues, ils s'arrêtèrent pour mettre à mort un de leurs prisonniers. Les cruautés qu'ils exercèrent en cette occasion firent horreur à Champlain qui demanda de pouvoir mettre fin au supplice du prisonnier, et lui cassa la tête d'un coup d'arquebuse.

D. Que fit Champlain étant retourné à Québec ?

R. Il y fut joint par Pontgravé, et s'embarqua avec lui pour la France, laissant la colonie naissante sous les ordres de Pierre Chavin, homme brave et intelligent.

— Il fut bien reçu du roi, à qui il rendit compte de la situation où il avait laissé le Canada, que l'on commença alors à appeler *Nouvelle-France*. Le printemps suivant (1610), on lui confia encore deux vaisseaux et il arriva à Tadousac le 8 Avril.

D. Que firent les sauvages alliés ayant appris le retour de Mr. de Champlain ?

R. Ils s'assemblèrent en grand nombre auprès de lui, et l'engagèrent encore de les accompagner à la guerre contre les Iroquois.

— Cette seconde expédition fut aussi heureuse que la première ; les Iroquois furent forcés dans leur retranchement et périrent tous. Après cette victoire Champlain retourna en France, emmenant avec lui un sauvage pour apprendre la langue française.

§ III.

D. En quelle année les Jésuites arrivèrent-ils en Acadie ?

R. En 1611, le 12 Juin, les pères Masse et Biart arrivèrent au Port-Royal, pour apprendre la langue des naturels du pays, et leur prêcher l'Évangile.

— Vers le même temps la mort du roi Henry IV avait achevé de ruiner les affaires et le crédit de Mr. de Monts ; la reine régente nomma alors le prince de Condé protecteur de la Nouvelle-France, et Mr. de Champlain pour son Lieutenant. Celui-ci fut retenu en France toute l'année 1612.

D. Que fit Mr. de Champlain au printemps de 1613 ?

R. Il se rembarqua pour le Canada, et mouilla le 7 Mai devant Québec.

— Il trouva l'habitation en si bon état, qu'il monta de suite jusqu'à Montréal. Après avoir séjourné quelque temps dans cette île, il descendit à Québec, et se rembarqua pour la France, vers le milieu de l'été. Il en repartit l'année suivante avec quatre récollets qu'il avait demandés, et arriva à Québec au printemps de 1614. Il monta incontinent à Montréal et y trouva des Hurons, qui l'engagèrent dans une troisième expédition contre les Iroquois.

D. Quel fut le succès de la troisième expédition contre les Iroquois ?

R. Elle ne fut point avantageuse aux Hurons, car Mr. de Champlain ayant été blessé grièvement, les Hurons se retirèrent avec honte et avec perte.

— Aussitôt que Mr. de Champlain fut guéri, il retourna à Québec et s'embarqua pour la France en 1615.

D. Quel complot les Sauvages confédérés firent-ils en l'année 1616 ?

R. Ils complotèrent, on ne sait par quel mécontentement, de se défaire de tous les français.

— Ils s'assemblèrent au nombre de 800, près des Trois-Rivières pour délibérer sur les moyens de faire main basse sur eux ; mais un frère récollet, nommé Duplessis, qui avait été chargé de l'ins-

truction des français et des sauvages établis depuis peu en cet endroit, fut instruit de leur dessein par l'un d'entr'eux ; il les engagea à se désister de leur entreprise et se chargea de négocier leur parfaite réconciliation avec Mr. de Champlain arrivé de France depuis peu.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1620 ?

R. Le prince de Condé céda la vice-royauté du Canada au maréchal de Montmorency.

— Le nouveau vice-roi continua la lieutenance à Champlain, qui, persuadé que le Canada allait prendre une nouvelle face, y amena sa famille.

D. Que firent les Iroquois en l'année 1621 ?

R. Ils parurent en armes jusque dans le centre de la colonie.

— Ils se proposaient d'exterminer les français qui s'étaient alliés avec les Algonquins et les Hurons leurs ennemis ; un de leurs partis de guerre, attaqua des français près du Sault St. Louis ; ceux-ci les repoussèrent avec le secours de leurs alliés ; mais un autre parti alla investir le couvent des récollets, sur la rivière St. Charles où il y avait un petit fort ; n'ayant osé attaquer cette place, les Iroquois se jetèrent sur les Hurons, qui se trouvaient aux environs, en prirent quelques-uns et les brûlèrent. Ils ravagèrent ensuite tous les environs du couvent, puis se retirèrent.

D. Que fit Mr. de Champlain n'ayant point de forces suffisantes pour réprimer ces barbares ?

R. Il députa au roi et au duc de Montmorency pour demander des secours que la compagnie avait jusque-là négligé d'envoyer.

— La compagnie fut en conséquence supprimée et Guillaume et Emeric de Caen, entrèrent dans tous ses droits. Mr. de Champlain en apprit la nouvelle par une lettre de vice-roi, qui lui enjoignait de prêter main forte à ces négocians. Tout le monde, excepté Champlain, s'était si peu occupé de l'établissement du Canada, qu'on ne comptait à Québec, en 1622, que cinquante-deux habitans, y compris les femmes et les enfans.

D. Que fit Mr. de Champlain en l'année 1624, pour mettre sa colonie en sureté ?

R. Il fit bâtir le fort de Québec, et aussitôt qu'il fut achevé, il repassa en France avec sa famille.

— Il trouva le duc de Montmorency traitant de sa vice-royauté avec le duc de Ventadour. Ce dernier ne se chargeait des affaires de la Nouvelle-France, que pour y prouver la conversion des

sauvages; aussi son premier soin fut-il d'y faire passer des Jésuites comme missionnaires. L'année 1625, arrivèrent au Canada, les Père Masse, de Brebeuf et Charles Lallemand Jésuites; et l'année suivante, plusieurs autres pères de la même compagnie, ayant frété un petit bâtiment, amenèrent avec eux plusieurs ouvriers.

D. Comment Mr. de Champlain trouva-t-il la colonie étant de retour à Quebec ?

R. Il la trouva dans un grand état de faiblesse, par la faute des associés des Sieurs de *Caen*, qui ne s'occupaient que de la traite des pelleteries.

— Vers le même temps il se forma une nouvelle compagnie de cent associés pour le soutien du Canada : elle était composée du cardinal de Richelieu, du maréchal d'Effiat, du commandeur de Razilli, de l'abbé de la Magdelaine, de Mr. de Champlain et de plusieurs autres personnes de condition. Il y avait tout lieu d'espérer que la colonie allait faire des progrès rapides, sous les auspices de cette puissante association; mais les premiers vaisseaux qu'elle expédia en 1627, furent pris par les anglais, qui en même temps brûlèrent les établissemens que les français avaient à Tadousac.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1629 ?

R. Une escadre anglaise s'étant présentée devant Québec, et Mr. de Champlain ne recevant aucun secours de France, fut obligé de se rendre.

— Vers le même temps les anglais s'emparèrent aussi de tous les postes que les français avaient en Acadie. En 1632, la paix s'étant faite entre les deux nations, les anglais readirent aux français tout ce qu'ils leur avaient pris durant la guerre.

D. En quelle année Mr. de Champlain fut-il de nouveau nommé Gouverneur du Canada ?

R. En 1633; il partit de France avec une escadre qui portait beaucoup plus que ne valait alors toute la colonie.

— Sa première vue fut de s'attacher la nation huronne, et la soumettre au joug de l'Évangile.

D. Quel bien la paix procura-t-elle à la religion ?

R. Ce fut l'arrivée de plusieurs missionnaires récollets et jésuites, pour annoncer l'Évangile aux Sauvages.

— Le Père Charlevoix remarque qu'en moins de trois ans, après la restitution du Canada, il y eut quinze jésuites dans le pays. Tous ces missionnaires se distinguèrent par une piété, un zèle, une

résignation et un dévouement extraordinaires. Le premier fruit de leur zèle, fut l'établissement d'un collège à Québec pour l'instruction des enfans français et sauvages, en l'an 1635.

D. Quelle perte la colonie fit-elle la même année ?

R. Elle perdit Mr. de Champlain qui mourut à Québec.

— Il fut universellement regretté, et à juste titre ; car c'était un homme de bien et de mérite : il avait des vues droites et était doué de beaucoup de pénétration. Ce qu'on admirait le plus en lui, c'étaient son activité, sa constance à suivre ses entreprises ; sa fermeté et son courage dans les plus grands dangers ; un zèle ardent et désintéressé pour le bien de l'état ; un grand fond d'honneur, de probité et de religion. Son successeur dans le gouvernement fut Mr. de Montmagny, chevalier de Malte.

D. Que firent les Iroquois au commencement de l'année 1636 ?

R. Ils parurent en armes au milieu du pays des Hurons, qui les repoussèrent avec l'aide du peu de français qu'il y avait parmi eux.

— Cependant les missionnaires continuaient leurs travaux parmi les Hurons, et une partie de ceux qui s'étaient faits chrétiens, ou qui désiraient le devenir, laissèrent leurs pays, et vinrent former auprès de Québec, en 1637, une bourgade qui fut appelée *Sylleri*, du nom du seigneur qui avait projeté cet établissement.

D. Quel fut le second fruit du zèle des Jésuites ?

R. Ce fut l'établissement d'une école pour l'instruction des jeunes filles, et d'un hôpital pour le soulagement des malades, dans la cité de Québec.

— Ils furent aidés dans cette entreprise par Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui fonda l'Hôtel-Dieu, et par Madame de la Peltrie, qui consacra ses biens et sa personne pour l'établissement des Ursulines. Les religieuses hospitalières au nombre de trois, étaient de la maison de Dieppe en France ; elles partirent de cette ville avec trois Ursulines le 4 Mai 1639, sur un vaisseau qui n'arriva à Québec que le 1er Août. Le jour de leur arrivée fut un jour de fête pour toute la ville. Tous les travaux cessèrent ; toutes les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut les religieuses françaises à la tête de ses troupes, et au bruit du canon : il les mena à l'Eglise, où le *Te-Deum*, fut chanté en actions de grâces. Les hospitalières s'établirent à *Sylleri*, et les Ursulines restèrent à Québec.

D. Que firent les Iroquois en l'année 1640 ?

R. Ils tombèrent inopinément sur une tribu éloignée et y firent un massacre épouvantable.

— Ils étaient si animés contre les Hurons, qu'ils en vinrent jusqu'à proposer la paix aux Français, à condition que leurs alliés n'y seraient pas compris. Pendant qu'un conseil se tenait à ce sujet aux Trois-Rivières, les Iroquois en sortirent pour aller piller plusieurs canots de Hurons et d'Algonquins qui venaient d'arriver chargés de pelleteries. Un procédé aussi indigne montra le peu de fond qu'il y avait à faire sur leur parole : en conséquence la négociation fut rompue à l'heure même.

§ IV.

D. Quelle association se fit-il en l'année 1640 pour le soutien de la religion catholique en Canada, et pour la conversion des sauvages ?

R. Plusieurs personnes, tant ecclésiastiques que laïques, animées d'un zèle religieux, s'associèrent sous le nom de *Compagnie de Montréal*.

— L'année 1641, Mr. Chauméday de Maison-Neuve, un des associés, y amena plusieurs familles de France, et arriva à Québec au mois de Septembre ; comme la saison était trop avancée pour se rendre de suite dans l'île de Montréal, où il n'y avait pas d'habitation, il fut obligé d'attendre au printemps suivant. Le débarquement se fit le 17 Mai 1642, sur la pointe nommée depuis *Pointe à Callières*, en présence de Mr. de Montmagny, gouverneur, et du supérieur des Jésuites, qui célébra aussitôt la messe dans une petite chapelle, qui avait été bâtie pour cette fin. Bientôt après une nouvelle recrue arriva de France, puis une troisième l'année suivante. L'établissement fut nommé *Ville-Marie*, prit la forme d'un commencement de ville et fut entouré d'une palissade de pieux debout.

D. Que fit le Gouverneur Général pour empêcher les Iroquois de pénétrer dans la colonie ?

R. Il fit bâtir un fort à l'entrée de la rivière de Richelieu.

— Ce fort fut achevé en peu de temps, quoique pussent faire sept cents Iroquois, qui vinrent fondre sur les travailleurs, et qui furent repoussés avec perte. Ces ennemis communs de tous les autres habitans du Canada, assurés d'être soutenus par les Hollandais de *Manhatt* (New-York), qui commençaient à leur fournir des armes et des munitions, et à qui ils vendaient les pelleteries qu'ils avaient enlevées aux alliés des français, ne cessaient

pas leurs courses et leurs brigandages. Ils prirent le Père Jogues, qui se rendait chez les Hurons et le P. Bressani sur le lac St. Pierre. Ces religieux furent horriblement maltraités ; tous ceux qui les accompagnaient furent tués ou faits prisonniers. Vers le même temps on reçut du pays des Hurons les Nouvelles les plus désastreuses : les Iroquois détruisaient par le feu des bourgades entières, et en massacraient tous les habitans.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1645 ?

R. Mr. de Montmagny invita les Iroquois, les Hurons et les Algonquins à se rendre aux Trois-Rivières, pour y traiter de la paix.

— La paix ayant été conclue, on vit l'hiver suivant, les Iroquois, les Hurons et les Algonquins chasser ensemble aussi paisiblement que s'ils eussent été de la même nation. Mais la paix ne fut pas de longue durée ; car les Iroquois attaquèrent, l'une après l'autre, les bourgades huronnes et en massacrèrent les habitans. Plusieurs missionnaires furent enveloppés dans ces massacres, entr'autres les Pères Gabriel Lallemant, Garnier, Daniel et de Brebeuf.

D. Que firent les Iroquois après l'annéantissement ou la dispersion des Hurons ?

R. Ils ne regardèrent plus les forts et les retranchemens des français, comme des barrières capables de les arrêter.

— Ils parcoururent le pays, et se répandirent en grandes troupes, dans les environs des habitations : un de leurs partis s'étant approchés des Trois-Rivières, Mr. Duplessis qui y commandait voulut marcher contre eux ; il fut tué dans le combat, et sa mort donna un nouveau relief aux armes des Iroquois. Ils n'étaient pas animés contre les seuls Français ; mais encore contre toutes les tribus sauvages qui avaient porté secours, ou donné asile aux Hurons. En 1651, ils pénétrèrent chez les *Attikamègues*, et autres sauvages du nord, et ne laissèrent pas un village dont ils n'eussent égorgé ou dissipé les habitans.

D. Par qui Mr. de Montmagny fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Par Mr. d'Aillebout commandant aux Trois-Rivière et celui-ci par Mr. de Lauzon en 1651.

— A peine ce dernier fut-il arrivé dans son gouvernement, qu'il comprit la nécessité d'opposer une digue à ce torrent ; mais il n'avait amené aucun secours de France, et la colonie était loin d'avoir des forces suffisantes pour rétablir la sureté et la tranquillité.

D. Qu'arriva-t-il en l'an 1653 ?

R. Deux cents Iroquois surprirent dans l'île de Montréal 20 français, et les enveloppèrent de toutes parts.

— Ces derniers firent si bonne contenance, et se défendirent avec tant de résolution, qu'ils mirent les barbares en fuite, après en avoir tué un grand nombre. Dans le même temps 500 Agniers s'approchèrent des Trois-Rivières, et tièrent ce poste bloqué pendant quelque temps.

D. Par qui Mr. de Lauzon, fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Il fut remplacé par Mr. d'Argenson, qui débarqua à Québec, le 11 Juillet 1658.

— Le lendemain de son arrivée, il fut assez surpris d'entendre crier, *aux armes*, et d'apprendre que des Algonquins venaient d'être massacrés par des Iroquois, sous le canon du fort. Il détacha aussitôt 200 hommes, français et sauvages, pour courir après ces barbares, mais ils ne purent être atteints. Peu de temps après des Agniers vinrent pour surprendre le poste des Trois-Rivières : ils envoyèrent huit hommes, sous prétexte de parlementer, mais pour observer l'état de la place ; ils furent emprisonnés et on en fit bonne justice, ce qui procura quelque repos à la Colonie,

D. Quelle consolation la colonie reçut-elle au milieu de tous ces désastres ?

R. Ce fut de recevoir Monseigneur François de Laval en qualité de vicaire Apostolique.

— Il débarqua à Québec le 6 Juin 1659, accompagné de plusieurs prêtres séculiers. D'autres prêtres le vinrent joindre les années suivantes, et à mesure qu'ils arrivèrent, ils furent mis en possession des cures, dont les récollets et les jésuites avaient été chargés jusque-là, parce qu'ils étaient les seuls prêtres qu'il y eut en Canada, si l'on en excepte l'île de Montréal. Dès 1647, le Séminaire de St. Sulpice de Paris avait acquis, par achat, tous les droits des premiers possesseurs de cette île. L'Abbé de Quélus y vint cette année, avec plusieurs prêtres, pour y fonder un séminaire. Toute la colonie applaudit à cette entreprise, qui fut bientôt suivie de la fondation de l'Hôtel-Dieu, à laquelle Mr. de la Dauversière et Madame de Bullion contribuèrent le plus puissamment. La congrégation de Notre-Dame avait été instituée, quelques années auparavant, par Mademoiselle Marguerite Bourgeoise.

D. En quel état était la colonie pendant les années 1660 et 1661 ?

R. Ne recevant aucun secours de France, elle semblait ne se soutenir que par une espèce de miracle ; car les habitans ne pouvaient s'éloigner des forts sans courir risque d'être massacrés ou enlevés.

— Sept cents Iroquois, après avoir défait un grand parti de français et de sauvages, tinrent Québec comme bloqué, pendant plusieurs mois. Ils se retirèrent vers l'automne, mais au printemps suivant, plusieurs partis reparurent en différents endroits de la colonie, et y firent de grands dégâts. Un prêtre du Séminaire fut tué, en revenant de dire la messe à la campagne, Mr. de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle-France, et fils du précédent gouverneur, avec plusieurs personnes de considération, eurent le même sort. Enfin depuis Tadousac jusqu'à Montréal, on ne voyait que des traces sanglantes du passage de ces féroces ennemis.

D. Quel autre fléau désola la colonie dans le même temps ?

R. C'était une espèce de coqueluche qui se tournait en pleurésie et qui attaquait indistinctement les français et les sauvages, mais particulièrement les enfans.

— Pendant que ce terrible fléau ravageait la colonie, le baron d'Avagour arriva de France pour remplacer Mr. d'Argenson dans le gouvernement général du Canada. Son premier soin fut de visiter tous les postes de son gouvernement ; après cette visite, il écrivit en France, pour demander les troupes et les munitions qui lui paraissaient nécessaires ; il reçut 400 hommes avec plusieurs officiers de mérite. (1662) L'arrivée de ce renfort de troupes, causa la plus grande joie dans Québec.

D. Par quoi cette joie fut-elle troublée ?

R. Par la dissention qui éclata entre le gouverneur et l'évêque au sujet de la traite d'eau-de-vie avec les sauvages.

— Le prélat prit le parti de passer en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Le roi lui donna gain de cause, et il y a lieu de croire que ce fut à sa demande que Mr. d'Avagour fut rappelé.

§ V.

D. Qui eut-il de remarquable à la fin de l'année 1662 ?

R. La fin de cette année et d'une partie de la suivante, furent remarquables par une suite de violents

tremblements de terre et de plusieurs phénomènes, qui jetèrent l'épouvante dans la colonie et produisirent la conversion de plusieurs pécheurs endurcis.

D. Par qui Mr. d'Avaugour fut-il remplacé dans le gouvernement de la colonie ?

R. Par Mr. de Mézy, qui arriva à Québec au printemps de l'année 1663.

— Ce fut cette même année que le gouvernement royal fut établi dans le Canada. L'édit de création portait que le conseil serait composé du Gouverneur Général, de l'Evêque, de l'intendant, de quatre conseillers, d'un procureur général, et d'un greffier en chef.

D. Pourquoi Mr. de Mézy fut-il rappelé en France ?

R. Pour s'être brouillé avec l'Evêque et les principaux employés de la colonie.

— Il eut pour successeur Daniel de Rémi, Seigneur de Courcelles, officier de mérite et d'expérience.

D. En quelle année le marquis de Tracy fut-il nommé vice-roi en Amérique ?

R. Ce fut en l'année 1665 ; il arriva à Québec au mois de Juin de la même année, avec quelques compagnies du régiment de Carignan.

— Le reste du régiment arriva avec Mr. de Salières, qui en était Colonel, sur une escadre qui portait aussi M. M. de Courcelles et Talon, un grand nombre de familles, quantité d'artisans et d'engagés, les premiers chevaux qu'on ait vus en Canada, des bœufs, des moutons, &c. ; en un mot, une colonie plus considérable que celle qu'on venait renforcer.

D. Que fit le vice-roi pour garantir la colonie des incursions des Iroquois ?

R. Il fit construire trois forts ; le premier à Sorel, le second à Chambly et le troisième à Ste. Thérèse.

— Ces ouvrages, qui furent exécutés avec une diligence extrême, intimidèrent d'abord les Iroquois, surtout les Agniers, et leur bouchèrent le passage principal et ordinaire pour entrer dans la colonie, mais ces barbares ne tardèrent pas à s'en ouvrir plusieurs autres.

D. Où le vice-roi porta-t-il la guerre ensuite ?

R. Il la porta chez les Agniers.

— Son armée était composée de 600 soldats du régiment de Carignan, un pareil nombre de canadiens et environ 100 sauvages de différentes tribus. Les Agniers effrayés de l'approche des français, abandonnèrent leurs villages et furent se mettre à couvert dans des lieux où il ne fut pas possible de les atteindre. On s'en vengea sur leurs cabanes qu'on brûla. Après cette expédition, le marquis de Tracy s'embarqua pour la France.

D. Quel arrêt le conseil supérieur rendit-il en Septembre 1667 ?

R. Il rendit un arrêt portant que les dimés ne seraient levées qu'au vingt-sixième et qu'elles seraient payées en grains ?

— Vers le même temps les Pères Garnier, Bruyas, Millet et de Carheil Jésuites, s'établissaient, comme missionnaires, dans les cantons Iroquois ; et les Pères Dablon, Marquette, Allouez et autres, allaient visiter des tribus sauvages, jusqu'alors inconnues, les *Poutéouatamis*, les *Miamis*, les *Outagamis*, les *Sakis*, les *Illinois*, &c., et se fixaient au *Sault de Ste. Marie* et sur les bords des grands lacs *Supérieur* et *Michigan*.

D. En quelle année Québec fut-il érigé en Evêché ?

R. Ce fut en l'année 1670.

— Le roi (Louis XIV) avait consenti à la fin, que cet évêché dépendit immédiatement du Saint-Siège, mais sans cesser d'être uni à l'Eglise de France.

D. Quelle était la conduite des chrétiens de Montréal vers le même temps ?

R. Toute l'île de Montréal, dit le Père Charlevoix, ressemblait à une communauté religieuse, parce qu'on avait eu, dès le commencement, une attention particulière à n'y recevoir que des habitans d'une conduite exemplaire.

— Ils étaient, d'ailleurs, les plus exposés aux courses des Iroquois, et ainsi que les Israélites, au retour de la captivité de Babylone, ils s'étaient vus obligés, en bâtissant leurs maisons et en défrichant leurs terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main, et leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un ennemi qui ne faisait la guerre que par surprise.

D. Quelle conduite Mr. de Courcelles tint-il à l'égard de trois soldats français qui avaient enivré un chef iroquois et l'avaient ensuite assassiné ?

R. Il fit passer la tête aux assassins en présence des Iroquois qui étaient venus se plaindre au gouverneur.

— Pendant que Mr. de Courcelles maintenait par sa fermeté, la bonne intelligence entre les français et les sauvages, et faisait régner la paix parmi ces derniers, la petite vérole ravageait le nord du Canada et achevait de dépeupler presque entièrement ces vastes contrées. Les Attikamégués disparurent : Tadousac, où l'on avait vu jusqu'à 1200 sauvages réunis, commença à être entièrement abandonné.

D. Quel dessein conçut Mr. de Courcelles pour opposer une nouvelle barrière aux Iroquois ?

R. Ce fut de bâtir un fort à l'endroit nommé *Cataracouy*.

— Il n'en eut pas le temps ; car après en avoir tracé le plan et pris toutes les mesures pour le faire exécuter, il se rendit à Québec et y trouva le comte de Frontenac, qui venait le remplacer. Le nouveau gouverneur fit construire le fort l'année suivante 1673 et lui donna son nom.

D. Quelle fut la conduite de Mr. de Frontenac dans son nouveau gouvernement ?

R. Il ne tarda pas à se brouiller avec les missionnaires et les ecclésiastiques au sujet de la traite d'eau-de-vie, qui causait des désordres scandaleux parmi les sauvages.

— Il fit emprisonner un prêtre du Séminaire de Montréal, ainsi que le gouverneur de cette ville. Il se brouilla ensuite avec l'intendant de la colonie, exila de sa propre autorité le procureur général et deux des conseillers ; enfin la cour le rappela et la paix fut rétablie dans le pays.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1678 ?

R. Robert Cavelier de la Sale, accompagné du chevalier de Tonti et d'une trentaine d'hommes, arrivèrent de France, dans le dessein d'achever les découvertes du Mississippi, commencées par le P. Marquette jésuite, et le Sieur Joliet de Québec.

— Il fit d'abord rebâtir en pierre le fort de *Cataracouy*, et traça le plan de celui de *Niagara* ; il fit construire les premiers vaisseaux qu'on ait vus sur les lacs Érié et Ontario, et bâtit le fort de *St. Louis* à l'ouest du Mississippi, puis descendit le fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique. Il revint ensuite à Québec, d'où il s'embarqua pour la France.

D. Par qui le comte de Frontenac fut-il remplacé dans le gouvernement général du Canada ?

R. Par Mr. Lefebvre de la Barre qui arriva à Québec dans l'été de 1682,

— Pendant son administration, il porta la guerre chez les Iroquois, qui étaient mal intentionnés envers les Illinois alliés des Français ; le succès de cette entreprise ne fut point honorable au gouverneur, qui montra beaucoup de faiblesse dans le traité de paix qu'il conclut avec les Iroquois.

D. Quel fut le successeur de Mr. de la Barre dans le Gouvernement du Canada ?

R. Ce fut le marquis de Denonville, colonel des dragons, qui avait fait preuve de courage et d'habileté, et de qui on pouvait attendre de la fermeté et de la rigueur, lorsque les circonstances l'exigeraient.

— Le premier soin du nouveau gouverneur fut de s'instruire de l'état où se trouvaient les affaires avec les Iroquois. Il ne tarda pas à être convaincu que les français n'auraient jamais ces peuples pour amis, et que la meilleure politique à suivre était de les humilier, et de les affaiblir au point de leur faire trouver leur sûreté dans la soumission ou la neutralité.

D. Quelle conduite perfide le gouverneur tint-il à l'égard des principaux chefs Iroquois ?

R. Il les attira sous divers prétextes à Cataracouy, les fit saisir, enchaîner et conduire à Québec et de là en France, où les galères les attendaient.

— Ce qu'il y eut de pis, c'est que le marquis de Denonville se servit, pour cette affaire du ministère de deux missionnaires, les Pères de Lamberville et Milet, sans faire attention que non seulement il mettait ces religieux en danger de perdre la vie, mais qu'il décréditait, peut-être sans retour, aux yeux des sauvages, la religion qu'on leur prêchait.

D. Que fit le gouverneur au commencement de 1687, ayant reçu les renforts qu'il attendait de France ?

R. Il se disposa à faire définitivement la guerre aux Iroquois.

— L'armée fut commandée par le marquis de Denonville en personne ; elle était composée de 830 soldats, d'environ 1000 Canadiens, et de 300 sauvages. Les Iroquois au nombre de 800 se défendirent avec vigueur ; mais à la fin ils furent repoussés et prirent la fuite. Les français les poursuivirent, et pénétrèrent dans

le canton de Tsonnonthouan ; ils détruisirent toutes les cabanes, brûlèrent quatre cent mille minots de blé-d'inde, et tuèrent une immense quantité de pourceaux, quelques jours après les Iroquois firent au gouverneur des propositions de paix qui furent acceptées.

D. Quelle était la population française du Canada en 1688 ?

R. Elle n'était que de 11,249 individus, ou d'un peu plus de 12,000 en y comprenant le gouvernement de l'Acadie.

— Vers le même temps on forma le projet de conquérir la Nouvelle-York. Mr. de Callières en ayant communiqué le projet au gouverneur général, passa en France, pour le proposer à la cour, comme le seul moyen de prévenir l'entière destruction de la colonie française du Canada. Le roi ayant lu le plan, l'approuva ; mais ce ne fut pas le marquis de Denonville qui fut chargé de le mettre à exécution : car il fut rappelé en France et remplacé par le comte de Frontenac, qui arriva à Québec le 12 Octobre, 1689.

§ VI.

D. Quel fâcheux événement arriva-t-il le 25 Août 1689 ?

R. 1500 Iroquois descendirent de nuit, dans l'île de Montréal, à l'endroit appelé *La Chine*, ; trouvant tout le monde endormi, ils se mirent d'abord à enfoncer les portes, et ensuite à brûler les maisons, et massacrèrent impitoyablement les hommes, les femmes et les enfans.

— En moins d'une heure ils firent périr dans les plus horribles supplices plus de 200 personnes de tout sexe et de tout âge, et après cette horrible boucherie, ils s'avancèrent jusqu'à une lieue de Montréal, faisant partout les mêmes ravages, et exerçant les mêmes cruautés, et quand ils furent las de ces horreurs, ils firent 200 prisonniers, qu'ils emmenèrent dans leurs villages, où ils les brûlèrent.

D. Quel mal les Iroquois firent-ils encore vers le même temps ?

R. Pendant l'été de 1690, ils firent plusieurs incursions dans la colonie et tuèrent un grand nombre d'habitans et de soldats, avec plusieurs officiers de mérite.

— Le comte de Frontenac fit tout ce qu'il put, pour arrêter leurs courses, mais la faiblesse de ses ressources ne lui permirent pas d'exterminer ces ennemis irréconciliables des français.

D. Que fit le comte de Frontenac pour se conformer aux intentions de Louis XIV ?

R. Il porta la guerre dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre.

— Les français eurent d'abord plusieurs avantages sur les Anglais et s'emparèrent de plusieurs forts ; mais ces succès loin d'intimider les habitans de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre, les portèrent à faire des efforts vigoureux, pour chasser les français du Canada. Ils mirent quatre vaisseaux en mer sous le commandement du chevalier Phipps, et s'emparèrent du Port-Royal, de la Hève, de Chédabouctou et de presque tous les postes que les français possédaient en Acadie.

D. Que firent les Anglais la même année 1690 ?

R. Ils mirent en mer une flotte de trente voiles, pour s'emparer de Québec.

— La ville fut bombardée pendant quatre jours, mais les assiégés firent une si vigoureuse résistance, que les assiégeants furent obligés de se rembarquer après avoir perdu 600 hommes, 10 vaisseaux, plusieurs canons et beaucoup de munition de guerre.

D. Comment se passa l'année 1691 et les suivantes ?

R. Les Iroquois continuèrent leur guerre d'incursions, et se mirent en campagne au nombre de 1000.

— Ils établirent leur camp à l'entrée de la rivière des Outaouais, et de là envoyèrent des détachemens de différents côtés. Ces détachemens exercèrent des cruautés inouïes sur les français qui tombèrent dans leurs mains ; mais en 1695, ils furent complètement défaits dans un combat près de Boucherville, par Mr. de la Durantaye.

D. Que fit Mr. de Frontenac en 1696 ?

R. Il rassembla toutes les troupes et les milices de la colonie et porta la guerre chez les Iroquois.

— Ceux-ci ayant appris l'arrivée des français se retirèrent dans les bois. Les français pour s'en venger brûlèrent le fort et les villages du canton d'Ouneyouth et délivrèrent une trentaine de prisonniers. Après cette expédition, l'armée reprit le chemin du Canada.

D. Qu'arriva-t-il pendant que Mr. de Frontenac ravageait le pays des Iroquois ?

R. Mr. d'Iberville enlevait aux Anglais un vaisseau de 24 canons, sans perdre un seul homme, et leur prenait par capitulation, le fort de *Pemkuit*.

— De l'Acadie, d'Iberville se rendit en Terre-Neuve, où il enleva aux Anglais, le fort et la ville de St. Jean avec plusieurs postes qu'ils avaient dans l'île. De là il se rendit à la baie d'Hudson, où, sur un vaisseau de 50 canons, il eut à se battre contre trois vaisseaux anglais, dont un était plus fort que le sien, et les deux autres étaient des frégates de 32 canons. Il coula à fond le premier, s'empara d'une des frégates, et obligea l'autre à prendre la fuite.

D. Quelle perte la colonie fit-elle en l'année 1698 ?

R. Elle perdit le comte de Frontenac, qui mourut âgé de 78 ans.

— Il fut remplacé dans le gouvernement général du Canada, par le Chevalier de Callières, gouverneur de Montréal. Le nouveau gouverneur possédait les qualités nécessaires dans les circonstances où il se trouvait : par sa fermeté, sa prudence et sa sagacité, il sut tenir les Iroquois en échec et les réconcilier enfin avec les français et avec les autres tribus sauvages.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1701 ?

R. La paix générale fut signée à Montréal, avec toutes les tribus, qui y envoyèrent des députés.

— L'assemblée se tint dans une grande plaine hors de la ville : on y fit une enceinte de 120 pieds de long, sur 72 de large ; les soldats furent placés tout autour ; les sauvages au nombre de 1300, étaient rangés dans l'enceinte, en très bel ordre. Les principaux officiers entouraient le gouverneur général, qui était placé de manière à pouvoir être vu et entendu de tous. Mais cette paix tant désirée ne fut point de longue durée, car en 1703, l'Angleterre ayant déclaré la guerre à la France, les colonies Américaines soumises aux deux puissances, se brouillèrent de même.

D. Quelle perte la colonie fit-elle en l'année 1703.

R. Elle perdit Mr. de Callières, qui mourut à Québec, autant regretté que le méritait le général le plus accompli qu'eut encore eu cette colonie, et l'homme dont elle avait reçu les plus grands services.

— Il fut remplacé par le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal. Le premier soin du nouveau gouverneur fut de maintenir la paix avec les cantons Iroquois, qui se trouvaient menacés par la guerre déclarée entre l'Angleterre et la France.

D. Quelle tentative les Anglais firent-ils en 1704 ?

R. Ce fut de s'emparer de l'Acadie.

— Ils firent partir 10 bâtiments de Boston, dont le plus gros portait 50 canons, et le plus petit 12 ; la flotte mouilla dans le

bassin de Port-Royal, à deux lieues de la ville, et débarqua 1500 hommes. Il y eut quelques combats, ou quelques escarmouches assez vives, dans l'une desquelles les Anglais perdirent leur principal officier. Enfin ayant trouvé partout où ils se présentèrent des français qui les arrêtaient ; l'Amiral fit rembarquer ses troupes, et la flotte sortit le 22 Juillet du bassin.

D. Quelle perte les Français firent-ils dans le même temps ?

R. Les Anglais prirent un vaisseau qui portait à Québec Mr. de St. Vallier, successeur de Mr. de Laval, dans le siège épiscopal, un grand nombre d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers, et une cargaison estimée à un million de livres.

— La perte de ce navire fut néanmoins compensée par un véritable avantage pour le Canada : on ne s'y était pas encore avisé, dit Charlevoix, d'y faire de la toile : la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence : on sema du chanvre et du lin, qui y réussirent au delà de ce qu'on avait espéré, et l'on en fit usage.

D. Que firent les Anglais en l'année 1705 ?

R. Ils résolurent de surprendre le Port-Royal et de s'en rendre maître.

— Ils mirent en mer 20 bâtiments portant 3000 hommes de troupes. Après plusieurs combats partiels livrés aux environs de la place, les Anglais se rembarquèrent. Les Canadiens qui se trouvèrent au Port-Royal pendant l'attaque, se distinguèrent à leur ordinaire, et ne contribuèrent pas peu à la conservation de la place.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1708 ?

R. Il fut arrêté dans un grand conseil, tenu à Montréal, qu'on ferait une nouvelle incursion, sur le territoire Anglais.

— Les français se mirent en route au nombre de 200, et arrivèrent à un village nommé *Haverhill*, défendu par un fort. Ils y trouvèrent beaucoup de résistance ; mais enfin, ils y entrèrent, l'épée et la hache à la main et y mirent le feu. Toutes les maisons du village eurent le même sort. Il y eut environ 100 anglais de tués, en combattant ; d'autres périrent dans l'embrâsement des maisons, et le nombre des prisonniers fut considérable.

D. Quelle résolution les Anglais prirent-ils après cet échec ?

R. De chasser les Français de l'Acadie.

— Ils armèrent 50 bâtimens et entrèrent dans le bassin du Port-Royal le 10 Octobre 1710 ; ils jetèrent les anores vis-à-vis du fort, dans le dessein de s'en emparer. Les troupes commandées par le général Nicolson, montaient à 3,500 hommes, sans compter les matelots. Mr. de Subercase qui commandait à ce poste n'avait que 300 hommes à opposer aux Anglais : il se défendit néanmoins pendant quelques jours, avec assez de vigueur, pour tuer beaucoup de monde aux assiégeants ; mais ne pouvant plus tenir, il demanda à capituler, et sortit avec sa garnison, qui ne consistait plus qu'en 150 hommes tous délabrés, avec armes et bagages.

D. Qu'arriva-t-il à une flotte Anglaise qui voulait s'emparer de Québec en 1711 ?

R. Elle fit naufrage dans le fleuve St. Laurent, vis-à-vis les sept îles.

— Huit gros vaisseaux furent submergés et 3000 hommes périrent.

D. Quels ordres les gouverneurs généraux du Canada et des colonies anglaises reçurent-ils de leurs souverains, en l'année 1712 ?

R. Ils reçurent des ordres précis de faire cesser tout acte d'hostilité entre les sujets des deux nations et leurs alliés.

— Par le traité conclu entre Louis XIV et la Reine Anne, l'année 1713, la France cédait à l'Angleterre, l'Acadie, avec la ville de Port-Royal, appelée depuis *Anapolis*, et tout ce que les Français avaient possédé jusqu'alors dans l'île de Terre-Neuve et à la baie d'Hudson : se réservant seulement l'île Royale ou du Cap Breton, et celle de St. Jean.

§ VII.

D. Que fit le marquis de Vaudreuil en l'année 1714 ?

R. Il s'occupa de concert avec Mr. Begon, intendant du Canada, du soin de fortifier et de peupler la colonie.

— Ils écrivirent au ministre pour demander un renfort de troupes, et qu'il fut pris des moyens pour augmenter le nombre des habitans ; car la colonie n'avait alors que 4,484 habitans en état de porter les armes, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 60 ; au lieu que les colonies anglaises en avaient 60,000, et que l'on ne pouvait douter qu'à la première rupture elles ne fissent un grand effort pour s'emparer du Canada.

D. Qu'arriva-t-il aux contrées de l'ouest du Canada, pendant que les bords du St. Laurent jouissaient de la paix ?

R. Elles furent troublées par les *Outagamis*, connus sous le nom de *Renards*.

— Ces barbares avaient projeté de brûler le fort du Détroit et de faire main basse sur tous les français qu'ils y rencontreraient. Mr. Dubuisson, commandant du fort ayant été averti à temps du danger qui le menaçait, envoya en diligence avertir les sauvages ses alliés de se rendre auprès de lui. Ils arrivèrent bientôt et en bon ordre. Les *Outagamis*, avec leurs alliés, perdirent dans différens combats plus de 2,000 combattans. Deux ans après, ils se réunirent encore au nombre de 500 guerriers pour recommencer leurs incursions ; s'étant retranchés dans un fort, ils y furent forcés et demandèrent la paix qui leur fut accordée.

D. Quel bien la paix procura-t-elle à la colonie ?

R. Elle permit au gouverneur de faire continuer les fortifications de Québec.

— La population de cette ville en 1720, était de 7,000 personnes et celle de Montréal de 3000. En 1723, on construisit à Québec, deux vaisseaux de guerre et six bâtimens marchands, qui firent voile pour la France cette même année, chargés des productions du pays. Ces productions consistaient en pelleteries, bois de merain, goudron, tabac, farine, pois et lard salé. Ce commerce d'exportation, florissant pour le temps, était dû à la tranquillité dont le Canada jouissait alors.

D. Quel accident arriva-t-il à un vaisseau français qui venait à Québec en 1725 ?

R. Il se brisa sur la côte de l'île Royale, près de Louisbourg.

— Ce vaisseau avait à son bord 250 passagers, parmi lesquels il y avait plusieurs officiers de la Colonie, des prêtres séculiers, des Jésuites et des Récollets ; le lendemain la côte parut toute couverte de cadavres.

D. Quelle perte la colonie fit-elle la même année ?

R. Elle perdit Mr. de Vaudreuil qui mourut le 10 Octobre, après avoir gouverné le Canada vingt-et-un ans.

— Le marquis de Beauharnois lui succéda au printemps de l'année 1726. Son premier soin fut de porter la guerre contre les *Outagamis* qui continuaient leurs pillages et leurs assassinats, contre les sauvages alliés des français. Sa petite armée était

composée de 1200 hommes tant Français que Canadiens, Hurons, Iroquois, Outaouais et Nipissingues, et était commandée par Mr. de Lignery ; elle partit de Montréal en canots, le 5 Juin 1728, et fit route par la rivière des Outaouais, le lac Nipissingue et la rivière des français, d'où elle entra dans le lac Huron, traversa le lac Michigan, et arriva au village des Sakis, alliés des Outagamis. A l'arrivée des français les sauvages s'étaient sauvés, il en fut de même du village des Puants; enfin l'armée s'avança jusqu'au dernier fort des Outagamis, mais elle le trouva désert comme les villages. L'armée revint en Canada après avoir brûlé les cabanes des sauvages et démoli leurs forts.

D. Que fit le gouverneur de la Nouvelle-France en 1731 ?

R. Il fit ériger une forteresse, à la Pointe à la *Chevelure*, sur le Lac Champlain.

— Cette forteresse servait de poste avancé, pour tenir en échec les établissements Anglais situés sur les rivières d'*Hudson* et de *Connecticut*.

D. Quelle maladie ravagea-t-il la colonie dans l'été de 1733 ?

R. La petite vérole fit de grands ravages, tant parmi les français que parmi les sauvages.

— Des familles entières furent enlevées par cette épidémie, contre laquelle on ne connaissait pas alors de préservatif. Vers l'automne, il y eut un tremblement de terre des plus violents, dont les secousses se firent sentir dans toutes les parties alors habitées de la colonie.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable depuis les années 1733, jusqu'au premier siège de Louisbourg en 1745 ?

R. Il ne se passa aucun événement digne d'entrer dans les annales de la colonie.

— Pendant cet intervalle de silence et de repos, le pays se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population indigène que par l'émigration de France. La colonie faisait aussi des progrès du côté de l'industrie : en 1733, elle commença d'exploiter les mines de fer de St. Maurice et de Batiscan, et en 1739, la compagnie qui avait entrepris cette exploitation, put s'y livrer, avec profit pour elle-même et avantage pour le pays.

D. Qu'est-ce qui rendit célèbre l'année 1745 ?

R. Ce fut le siège de Louisbourg, et la reddition de

cette place aux Anglais, ou plutôt aux colons de la Nouvelle-Angleterre.

— Le 5 Février 1745, il fut arrêté dans l'Assemblée générale du *Massachusetts*, qu'il convenait de faire un armement contre Louisbourg, afin d'ôter aux français par la prise de cette forteresse, les moyens faciles qu'elle leur fournissait d'incommoder la Nouvelle-Angleterre. On leva aussitôt des troupes au nombre de 4,000 hommes, et on les mit sur une escadre commandée par le commodore Warren, qui les conduisit à Louisbourg où il commença l'attaque de la place le 13 Mai. Le 23 Juin, les commandans Anglais décidèrent que le lendemain on donnerait l'assaut à la place, par mer et par terre ; les assiégés effrayés des préparatifs des assiégeants, demandèrent à capituler et sortirent de Louisbourg avec les honneurs de la guerre; les troupes furent transportées en France, aux frais de l'Angleterre.

D. Que fit le gouvernement français pour reprendre Louisbourg et le Cap Breton ?

R. Il fit préparer un armement considérable à Rochefort.

— La flotte était composée de 41 vaisseaux de guerre et portait 3,000 hommes de débarquement. Elle partit de Rochefort le 22 Juin 1746, sous les ordres du duc d'Anville, officier de mer, dans le courage et l'habileté duquel on avait la plus grande confiance. A peine la flotte avait-elle perdu de vue les côtes de France, qu'elle fut assaillie par une tempête qui sépara les vaisseaux les uns des autres ; de sorte qu'il n'en arriva qu'un très petit nombre avec celui de l'amiral à Chédabouctou, le 12 Septembre. Pour comble d'infortune, Mr. d'Anville tomba malade, le jour même de son arrivée, et mourut quatre jours après. Mr. de la Jonquière ayant pris le commandement du reste de la flotte, il fut décidé qu'on attaquerait le Port-Royal ; mais tandis qu'on s'y préparait, il eut avis qu'une escadre était partie d'Angleterre pour l'Amérique ; dans la crainte d'être attaqué, il se hâta de mettre à la voile ; une tempête qui l'accueillit près du Cap Sable, dispersa encore le peu de vaisseaux qu'il avait sous son commandement, et le contraignit de s'en retourner, sans avoir rempli aucune des vues que son gouvernement s'était proposées, en faisant cet armement.

D. Quelle résolution le gouvernement français prit-il malgré le mauvais succès de la première expédition ?

R. Il résolut de faire de nouveaux efforts, pour reprendre Louisbourg et tout ce qu'il avait perdu en Acadie.

— Il fit appareiller une escadre dont le commandement fut donné à Mr. de la Jonquière, qui joignait la commission de vice-

amiral, à celle de gouverneur général de la Nouvelle-France. Cette escadre partit de Brest au mois d'Avril 1747, et fut rencontrée par les Anglais sur les côtes de la Galice ; l'amiral français soutint le combat pendant quelque temps, mais à la fin, il fut obligé d'abaisser ses pavillons.

D. Par qui le Canada fut-il administré pendant la captivité de Mr. de la Jonquière ?

R. Le roi nomma pour le remplacer, *ad interim*, le comte de la Galissonnière, homme instruit, habile et entreprenant.

— Il n'eut pas plutôt pris les rênes de l'administration, qu'il travailla à se procurer des renseignements exacts sur le pays qu'il avait à gouverner : il s'étudia à reconnaître particulièrement le sol, le climat, les productions, la population, le commerce et les ressources. Il fixa aussi les limites du Canada jusqu'aux monts *Apalaches* ou *Alleghanis*. Sur ces entrefaites, la paix s'étant faite en 1748, Mr. de la Jonquière, ayant recouvré sa liberté, prit possession de son gouvernement et Mr. de la Galissonnière retourna en France. Par le traité d'Aix-la-chapelle, la France recouvrait tout ce que l'Angleterre lui avait enlevé, durant la guerre, et notamment la forteresse de Louisbourg et l'île du Cap Breton.

D. Quels sujets de plaintes les Canadiens eurent-ils à faire de leurs gouverneur ?

R. Jusqu'à 1750, ils n'avaient pas eu sujet de les accuser de péculat, de concussion, d'injustice, ni de partialité, dans l'administration des finances : mais alors la corruption commença à se mettre à decouvert chez la plupart des fonctionnaires publics de la colonie.

— On fit parvenir en France des plaintes nombreuses contre l'administration de Mr. de la Jonquière ; et prévoyant sans doute, qu'il ne tarderait pas à être rappelé, il demanda lui-même son rappel ; mais il mourut à Québec, le 17 Mai 1752. Le baron de Longueuil, étant le plus ancien officier de la colonie, prit les rênes de l'administration, en attendant l'arrivée du successeur du marquis de la Jonquière.

§ VIII.

D. Par qui Mr. de la Jonquière fut-il remplacé ?

R. Par le marquis Duquesne de Menneville, sous le titre de gouverneur général du Canada, de la Loui-

siane, du Cap-Breton, de l'Île St. Jean, et de leurs dépendances.

— Aussitôt qu'il eut pris la conduite du gouvernement de la colonie, il s'appliqua à discipliner les troupes et les milices, persuadé que la paix ne pouvait pas durer longtemps ; car les colons de la Virginie ayant franchi les monts Apalaches, s'étaient avancés à l'ouest, et se fortifiaient sur les bords de la rivière de *Monongahela*. Mr. de Contrecoeur qui commandait au fort Duquesne, crut que son devoir l'obligeait à s'opposer à l'entreprise des anglais, c'est pourquoi il assembla ses troupes et investit le fort *Necessity*. Les Anglais n'attendirent pas l'attaque, ils se hâtèrent de capituler, et se rendirent prisonniers de guerre. Cette affaire eut lieu au commencement de Juin 1753.

D. Que fit le général Braddock en 1754 ?

R. Il voulut reprendre le fort *Necessity* et se mit en marche à la tête de 2,200 hommes ?

— Mr. de Contrecoeur qui commandait toujours au fort Duquesne, envoya contre lui 900 hommes, pour les attaquer à un défilé où il devait passer à trois lieues de son fort. Braddock s'avança sans méfiance et sans précautions, jusqu'à l'endroit où les français étaient en embuscade. Ceux-ci ayant fait une décharge de leur mousqueterie sur les Anglais, ces derniers furent frappés d'une espèce de terreur panique, et se mirent à fuir dans le plus grand désordre. Braddock parvint à en rallier un certain nombre, et alla avec eux à la charge, une seconde fois ; mais il y fut blessé mortellement, et les soldats découragés par la perte de leur chef, se mirent aussitôt à fuir en désordre et pêle-mêle. La perte des Anglais se monta environ à 700 hommes, parmi lesquels il y avait plusieurs officiers de mérite. Toute leur artillerie, leurs munitions et leurs bagages, tombèrent entre les mains des français, ainsi que les plans et instructions du commandant.

D. Que firent les gouverneurs Français et Anglais voulant soutenir leurs colonies respectives ?

R. Ils mirent chacun une flotte en mer, au printemps de 1754.

— Les deux escadres arrivèrent presque en même temps sur les bancs de Terre-Neuve, et fort heureusement pour l'amiral français, que les épais brouillards qui règnent dans ces parages, donnèrent à toute sa flotte le moyen de s'échapper, à l'exception de deux vaisseaux, qui furent pris par l'escadre anglaise, sur lesquels étaient huit compagnies de troupes et un grand nombre d'officiers de génie.

D. Quel fut le successeur du marquis Duquesne dans le gouvernement général du Canada ?

R. Ce fut le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane.

— Les provisions de ce dernier, datées du 1er Janvier 1755, furent enrégistrées à Québec le 13 Juillet de la même année.

D. Que firent les colonies anglaises après la défaite du général Braddock ?

R. Elles résolurent de s'emparer des forts Carillon et de la Pointe à la Chevelure.

— Le baron Dieskau fut envoyé à ce dernier poste avec 3000 hommes de troupes ; mais en ayant laissé la moitié au fort Frédéric, il s'avança sans artillerie avec 1500 hommes à la rencontre de l'ennemi ; il défit d'abord la garde avancée de 1200 hommes, et arriva en la poursuivant, à la vue des retranchemens des Anglais : les soldats français combattirent avec un ordre et une bravoure qui firent croire que, si leur commandant n'avait pas fait la faute de laisser la moitié de son monde à la Pointe à la Chevelure, il aurait remporté une victoire éclatante, au lieu d'essuyer une défaite signalée, après avoir perdu près de 800 hommes. La bataille se livra le 8 Septembre 1755, près du lac George, et dura depuis midi jusqu'à 4 heures.

D. Quelle victoire les français remportèrent-ils l'année suivante ?

R. Ils remportèrent une célèbre victoire à Oswégo, commandée par le marquis de Montcalm.

— Le colonel Mercer qui y commandait, ayant été tué, la garnison forte de plus de 1200 hommes, demanda à capituler ; ce qui lui fut accordé. Les français démolirent les forts Ontario et Oswégo et s'emparèrent de sept bâtimens, de 10 à 18 canons, 200 bateaux, plusieurs pièces d'artillerie, et une grande quantité de provision de bouches et d'effets militaires. Les étendards pris aux Anglais furent suspendus, comme des trophées, dans les Eglises de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. La perte des Anglais fut de 150 hommes tués ou blessés, et celle des français de quarante.

D. Quelle autre victoire les français remportèrent-ils en 1757 ?

R. Ils s'emparèrent du fort George à l'extrémité du lac St. Laurent.

— La garnison anglaise se défendit avec bravoure ; mais au bout de quatre jours, ayant perdu tout espoir d'être secourue, et

voyant ses munitions presque épuisées, le commandant demanda à capituler.

D. Que firent les Anglais en l'année 1758 ?

R. Ils mirent en mer une flotte composée de 23 vaisseaux de ligne et de 18 frégates, portant 16,000 hommes de troupes aguerries, pour s'emparer de Louisbourg.

— La garnison française qui devait défendre la place, n'était que d'environ 3,000 hommes. Malgré ces désavantages, les assiégés se déterminèrent à la plus opiniâtre résistance. Madame de Drucourt, continuellement sur les remparts, la bourse à la main, tirant elle-même trois coups de canon par jour, semblait disputer au gouverneur, son époux, la gloire de ses fonctions. Rien ne décourageait les assiégés, et ce ne fut qu'à la veille d'un assaut impossible à soutenir qu'on parla de se rendre. Dans la capitulation, furent comprises l'île du Cap-Breton et celle de St. Jean. Vers le même temps les Anglais s'emparèrent aussi des forts de Frontenac et de Duquesne.

D. Qu'est-ce qui dédommagea les français de la perte de Louisbourg, du Cap-Breton, &c. ?

R. Ce fut la victoire qu'ils remportèrent à Carillon sur les Anglais, le 8 Juillet 1758.

— Les troupes anglaises au nombre de 20,000 hommes, étaient commandées par le général Abercrombie. Quoique le marquis de Montcalm n'eut que 4,000 hommes à lui opposer, il n'hésita cependant point d'engager le combat; les Anglais se précipitèrent alors sur les retranchemens des français avec la fureur la plus aveugle: inutilement on les foudroyait, du haut du parapet, sans qu'ils pussent se défendre; inutilement, ils tombaient enfilés embarrassés dans les tronçons au travers desquels leur fougue les avait emportés; enfin, le général Abercrombie, voyant qu'il n'y avait pour lui aucune espérance de succès, prit le parti d'ordonner la retraite. La perte des français fut d'environ 500 hommes tués ou blessés; celle des Anglais monta à 5,000 hommes. Après cet échec, ces derniers prirent la résolution de chasser entièrement les français du Canada.

D. Qu'arriva-t-il au commencement de l'année 1759 ?

R. Le gouverneur général fit faire le recensement de tous les hommes en état de porter les armes dans la colonie, qui se trouva de 15,229 miliciens.

— Le 27 Juin suivant, une flotte Anglaise destinée à s'emparer de Québec, débarqua à l'île d'Orléans. Les Anglais passèrent tout le mois d'Août à canonner la ville; mais n'ayant eu aucun

succès, et le général Wolfe voyant la saison avancée, et désespérant de pouvoir forcer les français, résolut d'essayer de combattre le marquis de Montcalm dans une situation moins avantageuse. Dans la nuit du 12 au 13 Septembre, il fit débarquer ses troupes à l'Ance du Foulon et les rangea en bataille dans les plaines appelées, les hauteurs d'Abraham. Le général Montcalm l'ayant appris, sortit immédiatement de la ville, et s'avança en ordre de bataille pour le combattre; le général Wolfe l'attendit de pied ferme, et comme tous deux désiraient d'en venir aux mains, la bataille commença aussitôt; tous deux y perdirent la vie: la victoire resta aux Anglais: les français restèrent dans la ville, et les Anglais restés maître du champ de bataille, s'y fortifièrent.

D. Où l'armée française se retira-t-elle après la perte de la bataille de Québec?

R. Elle traversa la ville et la rivière St. Charles et elle rentra dans le camp de Beauport.

— Le gouverneur général assembla un conseil de guerre, pour aviser aux moyens qu'il convenait de prendre dans les circonstances où l'on se trouvait. Il fit avertir Mr. de Ramsay, commandant à Québec, que l'armée française était en marche pour le secourir. Elle était déjà à Lorette lorsque Mr. de Bougainville, qui commandait l'avant garde, apprit en traversant la rivière St. Charles que, par une précipitation inconcevable, le commandant de Québec avait capitulé, malgré les espérances certaines d'un secours prochain, et avant même qu'il eut une seule batterie de dressée contre la place. Cet événement rendait inexécutable le dessein qu'on avait formé d'attaquer les Anglais, et il fallut rebrousser chemin. Le gros de l'armée se rendit à Jacques Cartier où l'on commença à travailler à la construction d'un fort. On y laissa des troupes suffisantes, et l'on alla s'occuper à Montréal, des moyens d'en effacer la honte.

D. Que fit le gouverneur général au printemps de 1760?

R. Il réunit tout ce qui lui restait de troupes, et donna le commandement de cette armée composée de 6,000 hommes, au chevalier de Lévis, qui la fit marcher sur Québec, dans le dessein de s'en emparer.

— Etant arrivé à Ste. Foi, il rencontra l'armée du général Murray, forte de 4,000 combattants; l'action s'engagea aussitôt; les Français et les Anglais y montrèrent une bravoure et une ardeur à peu près égales, les premiers perdirent 800 hommes et les derniers de 12 à 1500; mais la victoire resta aux français, qui s'avancèrent jusqu'au pied de Québec et y dressèrent des batteries, dans l'intention d'en faire le siège. Ils la bombardèrent pendant cinq

jours sans aucun succès, depuis le 10 de Mai jusqu'au 15. Ce même jour, le général français fut averti que deux gros vaisseaux, qui paraissaient être Anglais, venaient d'arriver entre l'île d'Orléans et la Pointe-Lévi. Le 21, le chevalier de Lévis désespérant de voir arriver prochainement des secours de France, leva le siège et se retira à Montréal auprès du gouverneur général.

D. Que fit le gouverneur après la levée du siège de Québec.

R. Il fit ériger de nouvelles fortifications à Montréal, et l'on arma en guerre quelques-uns des vaisseaux, qui étaient dans le port.

— Cependant la flotte de Murray était arrivée le 25 Août, à quatre lieues au-dessous de Montréal et portait 3,000 hommes de troupes; le général Ambert débarqua à la Chine avec 10,000 hommes. Toutes les troupes françaises rentrèrent alors dans la ville et ne montaient guère qu'à 3,000 hommes, non compris 500 qu'il y avait sur l'île Ste. Hélène. Le gouverneur général voyant l'impossibilité de résister avec d'aussi faibles ressources, tint une assemblée dans la nuit du 6 au 7 septembre où on y lut un mémoire sur l'état de la colonie et un projet de capitulation. Elle fut proposée le 7 au matin au général Amherst, qui accorda presque tout, excepté les honneurs demandés par les troupes françaises, voulant qu'elles missent bas les armes, livrassent leurs drapeaux et ne servissent pas durant la guerre.

D. Que firent les troupes françaises après que la capitulation fut signée de part et d'autre ?

R. Elles mirent bas les armes, et furent conduites en France aux dépens de l'Angleterre, ainsi que tous les employés du gouvernement.

— Par le traité de paix du 10 Février 1763, la France cède à l'Angleterre le Canada et ses dépendances. D'un autre côté sa Majesté Britannique confirme et assure aux habitants du Canada, le libre exercice du culte Catholique, ainsi que les autres articles de la capitulation de Montréal. Ainsi passa de la domination de la France, à celle de l'Angleterre une colonie d'un siècle et demi d'existence, une région aussi vaste que l'Europe; et cela, par la faute des administrateurs de la métropole, et plus encore de ses employés dans la colonie.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU

CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

§ I.

D. Qu'établirent les Anglais étant devenus paisibles possesseur-du Canadas ?

R. Ils établirent un gouvernement militaire qu'ils remplacèrent au bout de quatre ans, par un autre plus libéral.

— Les officiers que le général Amherst nomma dans Québec, Montréal et les Trois-Rivières, se conduisirent avec tant de modération que les Canadiens commencèrent de prendre confiance dans ceux qu'ils avaient redoutés dans le principe. N'étant plus tourmentés par la guerre, ils purent cultiver leurs terres, et porter les produits de leur industrie dans les marchés, les y vendre à qui ils voulaient, et aux prix qu'ils y mettaient.

D. En quelle année le traité de paix et la proclamation de George III furent-ils publiés ?

R. En l'année 1764.

— Les Canadiens furent satisfaits d'y trouver la liberté du culte catholique, l'assurance d'une chambre d'assemblée, l'établissement d'un conseil législatif dans l'intérim, et l'érection des cours de justice.

D. A quelle occasion les troubles ont-ils commencé dans les colonies Anglaises de l'Amérique ?

R. Ce fut à l'occasion d'un statut que le Parlement d'Angleterre passa pour prélever certains droits sur différents objets étrangers importés en Amérique, après

le 29 Septembre 1764, pour défrayer les dépenses nécessaires à la protection des colonies.

— Les Canadiens ne prirent point de part dans les querelles des colonies Anglaises avec la mère-patrie; ils demeurèrent fidèles aux Anglais, malgré les efforts des Américains pour les exciter à la révolte.

D. Quel fut le premier gouverneur Anglais depuis la conquête?

R. Ce fut le général Murray.

— Etant prêt à s'embarquer pour l'Angleterre en Juin 1766, il reçut des adresses du conseil, du clergé, des anciens et nouveaux sujets du pays, le complimentant sur sa bonne administration et lui souhaitant une réception gracieuse de son souverain.

D. Par qui le général Murray fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada?

R. Ce fut par l'Honorable Paulus Emilius Irving, commandant.

— Le 1^{er} Juillet de la même année, il fut passé une ordonnance dans le conseil, qui déclarait que tous les sujets de sa Majesté dans la Province de Québec, sans aucune distinction, étaient en droits d'être choisis pour former des corps de jurés, de siéger et agir comme jurés, dans toutes causes civiles et criminelles . . . que les sujets Canadiens pourraient pratiquer dans les cours comme avocats et procureurs, en se conformant aux réglemens que les dites cours prescriraient à ce sujet.

D. En quelle année l'Honorable Guy Carleton fut-il nommé gouverneur de la province?

R. Ce fut en Septembre 1766.

— Il trouva les habitants des campagnes dans une parfaite sécurité; mais il existait dans les villes des causes de dissention, qui tôt ou tard auraient produit des conséquences fâcheuses, si elles n'eussent pas été tempérées par le sang froid, l'impartialité de son Excellence. Les Anglais déniaient aux Canadiens les droits et privilèges inhérents aux sujets Britanniques, comme leur admissibilité au conseil législatif, et aux emplois lucratifs et honorifiques du gouvernement.

D. Que fit le gouvernement Anglais pour réunir les esprits divisés?

R. Il enjoignit au gouverneur et au conseil de la colonie de lui faire rapport des causes de ces dissensions, et du remède à y apporter.

— Le Parlement ayant ouï le rapport du gouverneur, passa l'acte de la 14e. année du règne de George III, qui remédia aux plaintes et porta la joie dans tous les cours Canadiens. Les principales dispositions de cet acte étaient le libre exercice de la religion, la perception par le clergé de ses droits et dîmes, la substitution d'un nouveau serment à l'ancien pour les Catholiques, leurs droits de propriété respectés, leurs lois, coutumes et usages adoptés, la faculté de tester introduite, les lois criminelles Anglaises continuées, l'établissement d'un Conseil Législatif, où les Canadiens furent admis.

D. Que firent les colonies Anglo-Américaines après avoir semé la rébellion chez elles ?

R. Elles projetèrent de l'introduire en Canada par une invasion.

— Les colonels Allen et Arnold s'emparèrent d'abord des forts de Tieonderoga et de la Pointe à la Chevclure, sur le Lac Champlain, faisant partie du territoire de la Province de Québec. Peu de temps après les Généraux Montgomery et Schyler, s'étant avancés avec une armée d'environ 2,000 hommes, jusqu'à l'île aux Noix, s'approchèrent du fort St. Jean pour en faire le siège ; le Major Preston qui y commandait, se voyant sans espoir d'être secouru dans un poste où il était à la veille de manquer de tout, fut forcé de se rendre le dernier jour de Novembre 1775 ; delà le général Montgomery s'avança jusqu'à Montréal, que le général Carleton avait abandonné pour aller s'enfermer à Québec ; il le suivit, et commença le siège ; mais ayant voulu enlever la ville d'un coup de main, les assiégés reçurent si vigoureusement les Américains, que ceux-ci furent contraints de se retirer avec la perte de leur général Montgomery qui fut tué avec plusieurs des principaux officiers ; ils perdirent aussi 400 prisonniers de guerre. Ceci se passa le 31 Décembre de la même année.

D. Que firent les Américains ayant reçu quelques renforts d'hommes commandés par le général Thomas ?

Ils érigèrent, en Mars 1776, quelques batteries qui ne causèrent aucun dommage à la ville.

— Deux mois après ils apprirent que deux bâtimens Anglais avaient fait entrer dans Québec, deux compagnies de soldats et un parti de marins qui, avec environ 1,000 hommes de là garnison, marchaient vers leur camp, avec quatre pièces de campagne pour les attaquer : à cette nouvelle, ils se retirèrent avec tant de précipitation, qu'ils abandonnèrent leurs canons et leurs munitions, quoiqu'ils fussent près de 3,000 hommes. Ils gagnèrent Sorel, d'où ils partirent peu de temps après pour St. Jean, et enfin traversèrent le Lac Champlain et prirent poste à la Pointe à la

Chevelure, d'où ils furent chassés le 15 Octobre suivant; ainsi finit l'invasion des Américains.

D. Que fit l'Angleterre voulant soumettre les colonies rebelles?

R. Elle crut qu'il serait bon d'opérer par le Canada, une jonction avec Sir William Howe, à New-York, et séparer les colonies du sud d'avec celles de l'est.

— Elle envoya un corps considérable de vétérans, sous le commandement du général Bourgoyne, qui passait alors pour un officier expérimenté. Celui-ci eut d'abord plusieurs avantages sur les Américains, et emporta tous les postes qu'ils occupaient près du Lac Champlain; mais ayant résolu de s'approcher d'Albany, il traversa la rivière Hudson le 13 et 14 Septembre 1777, et vint camper sur les hauteurs de Saratoga, le 18 il s'avança par le grand chemin et campa à deux milles du camp du général Gates, et à trois milles de Still-Water; il y fut tellement assailli par les Américains et cerné de toutes parts, qu'il ne put retraire et fut obligé de se rendre. Ainsi finit l'expédition du général Bourgoyne, sur laquelle l'Angleterre avait fondé ses plus belles espérances.

D. Que fit le général Carleton, piqué de la préférence que l'on avait donnée au général Bourgoyne, de commander l'expédition contre les Américains?

R. Il demanda son rappel, et fut remplacé dans le gouvernement du Canada, par le général Haldimand en 1778.

— Celui-ci fit faire le recensement des habitans de la province de Québec en 1784; il se trouva qu'il montait à 113,012 âmes. L'année suivante, il fut porté plusieurs plaintes contre son administration, et par suite il fut rappelé en Angleterre; Henry Hamilton le remplaça en qualité de Lieutenant Gouverneur.

D. En quelle année fut établie la bibliothèque publique de Québec?

R. Ce fut en l'année 1785, au moyen d'une souscription.

— La même année, il survint une obscurité si profonde dans le Canada, qu'on fut obligé d'allumer des chandelles dès les deux heures après-midi. Ce fut pendant l'administration du gouverneur Hamilton que l'Habeas Corpus fut introduit dans le pays. (L'Habeas Corpus est une loi qui donne à un prisonnier le droit de se faire élargir en donnant caution.)

D. Par qui le général Hamilton fut-il remplacé?

R. Par le colonel Hope, qui prit le commandement de la province, qu'il garda peu de temps.

— Lord Dorchester (ci-devant Guy Carleton), ayant été nommé en Juin 1786, Gouverneur Général des Provinces de l'Amérique restées à l'Angleterre, reçut les complimens bien mérités des anciens et nouveaux sujets de la province sur sa venue. Pendant son administration, il assembla le Conseil Législatif et forma plusieurs comités, qu'il chargea de s'enquérir les uns sur les lois, les autres sur le commerce, la police et l'éducation.

§ II.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1791 ?

R. Alured Clark administrateur de la province en l'absence de Lord Dorchester, émana une proclamation par laquelle il annonçait que l'acte constitutionnel du Canada allait être mis en force le 26 Décembre suivant.

— Le 7 Mai 1792, il en fit sortir une autre qui non seulement divisait la province en Haut et Bas-Canada, mais encore qui formait les districts, comtés, villes et townships du Bas-Canada, et fixait le nombre de représentants que chacun élirait pour les représenter dans le Parlement Provincial qui se tiendrait le 10 Juillet de la même année. Dans cette première assemblée il fut nommé huit membres au conseil Exécutif et quatorze au Législatif. Les années 1793, 94, 95 et 96 furent employées à tenir les quatre sessions du premier Parlement Provincial, après lesquelles Lord Dorchester fut remplacé par Robert Prescott en qualité de Lieutenant Gouverneur, le 12 Juillet 1796.

D. Qu'arriva-t-il pendant l'administration de Robert Prescott ?

R. Il fut fait un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre sa Majesté Britannique et les Etats-Unis, concernant la Province du Canada.

— Ce traité ouvrit un vaste champ à l'industrie des habitans des deux pays. Robert Prescott fut remplacé en Juillet 1799, par Robert Shore Milnes en qualité de Lieutenant Gouverneur. Il ne se passa aucun événement extraordinaire dans la province pendant son administration qui dura jusqu'au mois d'Août 1805 ; l'honorable Thomas Dana lui succéda comme étant le plus ancien membre du Conseil Exécutif.

D. Que firent les Canadiens ayant appris la victoire de Trafalgar, le 2 Janvier 1806 ?

R. Ils donnèrent des marques de l'intérêt qu'ils y prenaient, par des illuminations et des chansons patriotiques.

— Le 18 Octobre 1807, le général Craig débarqua à Québec, accompagné d'une nombreuse suite, avec la qualité de Gouverneur en chef des provinces du Haut et du Bas-Canada. Le 24, il émana une proclamation pour continuer dans leurs offices respectifs, tous les fonctionnaires publics. Il tint les rênes du gouvernement jusqu'au 19 Juin 1811, qu'il laissa l'administration du Canada à Charles Dunn, le plus ancien membre du Conseil Exécutif, et celui-ci fut remplacé le 19 Septembre de la même année par le général sir George Provost.

D. Dans quelle situation d'esprit le Gouverneur Provost trouva-t-il les habitants du Canada ?

R. Il trouva le Canada partagé en deux factions dans l'intérieur, et menacé au dehors d'une guerre par les Etats-Unis.

— Il réussit à concilier les esprits par sa modération, son affabilité et sa prudence ; les quatre années de son gouvernement furent employées à repousser l'invasion des Américains ?

D. Que fit le gouverneur Provost après la déclaration de guerre des Américains ?

R. Sentant que toute sa force était dans les Canadiens, il les accueillit bien et il les affectionna de manière qu'il en obtint tout ce qu'il voulut, hommes et argent : et par ses manières affables et ses louanges, il en fit des héros qui sauvèrent le pays.

— Il leva un corps de troupes dans la Province, qu'il mit sous le commandement du Major de Salaberry. Le 6 Août 1812, les hostilités commencèrent entre les deux puissances ; les troupes Anglaises prirent d'abord le fort de Michilimakinac sur les Américains, et le 25, elles s'emparèrent du Détroit et firent 2,500 prisonniers ; ensuite les armées Anglaise et Américaine s'étant rencontrées dans le Haut-Canada, il s'en suivit une action, où le Major Général Brock perdit la vie, et où il y eut 900 prisonniers sur les Américains.

D. Comment se passa la campagne de 1813 ?

R. Le 22 Février, les troupes Anglaises s'emparèrent d'Ogdensburg, firent prisonniers la garnison, et prirent une grande quantité d'artillerie et de provisions de bouche.

— Le 5 Mai, il y eut un combat à la rivière des Miamis, où l'ennemi fut entièrement défait et où il perdit 1,300 hommes. Dans le courant d'Août, les Américains perdirent 4 vaisseaux sur le lac Ontario, et dans le mois d'Octobre suivant, ils furent entièrement défaits sur le lac Éric.

D. Que fit le colonel de Salaberry avec 300 Canadiens à Châteauguay ?

R. Il remporta un brillant succès sur l'armée Américaine, commandée par le général Hampton.

— Il repoussa la principale colonne de l'ennemi avec une poignée de voltigeurs, quoiqu'ils revinssent plusieurs fois à la charge. Cet exploit termina glorieusement la campagne de 1813.

D. Les Américains réussirent-ils mieux l'année suivante ?

R. Ils furent repoussés sur tous les points, où ils se montrèrent, par l'intrépidité des troupes et des milices.

— Le traité de paix et d'amitié, qui eut lieu au commencement de l'année 1815, rétablit la tranquillité dans le pays. Dans le courant du mois de Mars, il fut résolu de donner un service d'argent à son Excellence sir G. Provost de 5,000 livres sterling, comme témoignage de la haute idée que la chambre avait des talents et de la sagesse de sa bonne administration.

D. Par qui fut-il remplacé dans le gouvernement général du Canada ?

R. Par sir Gordon Drummond en qualité d'administrateur.

— Ce qu'il y eut de particulier durant son administration, fut la dissolution du parlement provincial à cause des résolutions que la chambre d'assemblée s'était avisée de prendre, à l'occasion des charges qu'elle avait portées contre les juges en chef de la province, et dont ils étaient déchargés. Le Major Général Wilson, lui succéda le 22 Mai 1816, dans l'administration de la province du Canada.

D. Par qui celui-ci fut-il remplacé le 12 Juillet suivant.

R. Par sir John Cope Sherbrooke, avec la qualité de gouverneur en chef.

— Dans la 2e. session du 9e. parlement, la chambre fut chargée de pourvoir au paiement de la liste civile pour l'année 1818. A l'occasion de cette liste il s'éleva des débats et des prétentions qui excitèrent de la mauvaise humeur dans les différentes branches du

gouvernement et détruisirent l'harmonie qui avait existé jusque-lors.

D. Quand le duc de Richmond fut-il nommé Gouverneur en chef de l'Amérique Britannique ?

R. Ce fut le 29 Juillet 1818 qu'il arriva à Québec.

— Il ne gouverna le pays que jusqu'au 1er. Septembre 1819, qu'on apprit la nouvelle de sa mort, dans le Haut-Canada. Il fut remplacé par l'honorable James Monk, juge en chef du district de Montréal, comme étant le plus ancien Conseiller Exécutif. L'année suivante (Mars 1820), sir Peregrine Maitland, Major-Général, fut nommé Président et Administrateur du gouvernement de la Province du Bas-Canada. Le 27 du même mois, on apprit à Québec la mort du roi George III.

D. En quelle année le comte de Dalhousie arriva-t-il à Québec, avec la qualité de gouverneur en chef ?

R. Le 19 Juin 1820.

— Pendant son administration il fut passé un bill favorable à l'éducation de la jeunesse Canadienne, en 1824. Le 7 Juin de la même année, il passa en Angleterre et pendant son absence la province fut administrée par sir Francis Burton, jusqu'au 23 Septembre 1829, que le Comte de Dalhousie revint prendre les rênes du gouvernement. La même année il fut fait un recensement général de la population du Bas-Canada; elle s'éleva à 423,630 âmes.

D. Pourquoi le comte de Dalhousie fut-il rappelé en Angleterre.

R. Ce fut pour être promu au poste de commandant des forces Britanniques dans les Indes.

— Le 8 Septembre 1828, sir James Kempt le remplaça comme administrateur de la Province; ce dernier fut remplacé par Lord Aylmer, le 4 Février 1831.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable pendant l'année 1832 ?

R. Ce fut les terribles ravages que fit le cholera; il jeta la consternation dans toutes les familles et emporta environ 12,000 personnes.

— Pendant l'année 1834, le Canada eut encore beaucoup à souffrir du choléra, quoique la terreur fut moins grande, l'on estime cependant qu'il enleva encore à peu près 8,000 personnes.

D. Par qui Lord Aylmer fut-il remplacé ?

R. Il fut remplacé par le comte de Gosford, le 24 Août 1835.

— Celui-ci gouverna la Province du Bas-Canada jusqu'au 27 Février 1838, que sir John Colborne le remplaça, comme étant le plus ancien officier militaire de la colonie.

D. Quel fut le successeur de John Colborne ?

R. Ce fut Lord Durham ; il fut nommé Gouverneur Général des Provinces Britanniques dans l'Amérique du Nord, le 29 Mai 1838.

— Il les gouverna jusqu'au 1er. Novembre de la même année, qu'il s'embarqua à Québec pour retourner en Angleterre, laissant le gouvernement entre les mains de sir John Colborne, d'abord comme administrateur, et ensuite comme Gouverneur Général, depuis le 17 Janvier 1839.

D. Par qui John Colborne fut-il remplacé ?

R. Par l'honorable Charles Poulett Thomson, qui fut assermenté comme Gouverneur Général de toutes les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, le 19 Octobre 1839.

— Il fut fait Lord l'année suivante, sous le nom de Sydenham.

D. Qu'est-il arrivé de remarquable dans les Provinces du Haut et du Bas-Canada pendant l'année 1840 ?

R. C'est la réunion des deux provinces en une seule, sous le nom de *Province unie du Canada*.

— Cela a été fait par un acte du Parlement Impérial, et la réunion date du 10 Février 1841, en vertu d'une proclamation émanée par le Gouverneur Général. Vers la fin de la même année, Lord Sydenham mourut à Kingston ; son successeur dans le gouvernement général des provinces Britanniques, fut sir Charles Bagot, qui tint les rênes du gouvernement jusqu'au commencement de l'année 1843, qu'il fut remplacé par Sir Charles Metcalfe.

